

---

**Francia. Forschungen zur westeuropäischen Geschichte**  
Herausgegeben vom Deutschen Historischen Institut Paris  
(Institut historique allemand)  
Band 2 (1974)

DOI: 10.11588/fr.1974.0.46426

---

#### Rechtshinweis

Bitte beachten Sie, dass das Digitalisat urheberrechtlich geschützt ist. Erlaubt ist aber das Lesen, das Ausdrucken des Textes, das Herunterladen, das Speichern der Daten auf einem eigenen Datenträger soweit die vorgenannten Handlungen ausschließlich zu privaten und nicht-kommerziellen Zwecken erfolgen. Eine darüber hinausgehende unerlaubte Verwendung, Reproduktion oder Weitergabe einzelner Inhalte oder Bilder können sowohl zivil- als auch strafrechtlich verfolgt werden.

JEAN LAFURIE

NUMISMATIQUE:  
DES MÉROVINGIENS AUX CAROLINGIENS<sup>1</sup>

Les monnaies de Pépin le Bref

(Planches III-VIII)

La numismatique du VIII<sup>e</sup> siècle n'a pas suscité encore d'étude exhaustive. Cette lacune de l'histoire monétaire de la Gaule mérovingienne et carolingienne est essentiellement due à la rareté des documents numismatiques retrouvés. Quelques trésors de monnaies n'apportent que des témoignages modestes à la connaissance de la vie économique et à son évolution au cours du VIII<sup>e</sup> siècle, ces documents sont difficilement utilisables par les historiens et les économistes qui ne sont pas spécialement formés aux disciplines de la numismatique<sup>2</sup>. Ce sont pourtant ces quelques trésors qui constituent l'essentiel de la masse, modeste, des monnaies du VIII<sup>e</sup> siècle parvenues jusqu'à nous. Peu nombreux, ces trésors, à l'exception de deux, n'ont conservé que peu de pièces: de trois ou quatre à cent pour les trésors carolingiens, une douzaine à quatre cents pour les trésors mérovingiens. Seul le trésor mérovingien de Nice-Cimiez atteint le nombre considérable de près de 2500 pièces. Le trésor de sceattas frisons trouvé à Barte contient 756 pièces. Ce sont là des documents exceptionnels qui, malheureusement, n'ont été que partiellement inventoriés<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> Communication présentée au cours du colloque organisé par l'Institut Historique Allemand à Trèves le 28 septembre 1970.

<sup>2</sup> Il est nécessaire de consulter cependant: Arthur ENGEL et Raymond SERRURE, *Traité de numismatique du Moyen Age*, I, Paris 1891, p. 168-171 et 197-224; Adrien BLANCHET, *Manuel de numismatique française*, I, Monnaies frappées en Gaule depuis les origines jusqu'à Huges Capet, Paris 1912, p. 244-247 et 337-362; Philip GRIERSON, *Money and Coinage under Charlemagne* dans *Karl der Große*, I, Düsseldorf, 1966, p. 501-536; Jean LAFURIE, *Numismatique: Des Carolingiens aux Capétiens*. *Cahiers de Civilisation Médiévale*, XIII, 2, avril-juin 1970, p. 117-137.

<sup>3</sup> Trésors de deniers mérovingiens: A. CHABOUILLET, *Catalogue raisonné de la collection de deniers mérovingiens des VII<sup>e</sup> et VIII<sup>e</sup> siècles de la trouvaille de Cimiez donnée au Cabinet des Médailles par Arnold Morel-Fatio*. Paris 1890 (500 deniers environ provenant du don Morel-Fatio et de divers achats sont conservés au Cabinet des Médailles, le trésor était composé de plus de 2500 deniers). Maurice PROU et S. BOUGENOT, *Catalogue des deniers mérovingiens de la trouvaille de Bais*, *Revue numismatique*, 1907, p. 189-208, 362-396, 481-514. Pierre le GENTILHOMME, *Trésor de deniers mérovingiens trouvés dans*



Comme pour la plupart des documents archéologiques recherchés par des collectionneurs les circonstances des découvertes sont peu précises, parfois tout à fait inexactes. Un trésor mérovingien a même été entièrement »inventé« pour un collectionneur qui donnait quelque importance à l'origine de ses monnaies!<sup>4</sup> Il est cependant intéressant de noter que la plupart des trésors de monnaies carolingiennes composés de quelques pièces, 3 ou 4 à 12 ou 13, ont été découverts dans des tombes alors que deux trésors mérovingiens seulement sont connus comme ayant été trouvés dans des sépultures<sup>5</sup>.

Il a été trouvé de nombreuses monnaies mérovingiennes et carolingiennes du VIII<sup>e</sup> siècle sur des sites archéologiques: plage de Domburg, Wijk-bij-Duurstede, plage de la Panne. D'autres lors de dragages de rivières: dans la Sambre à Namur, dans la Loire à Orléans, des sceattas dans la Tamise à Londres<sup>6</sup>. Des monnaies isolées ont été découvertes lors de travaux divers ou par hasard. A ces documents de la plus grande importance doivent être joints ceux conservés dans les collections publiques et privées, dont les origines sont souvent mal connues mais qui, par leur existence même, témoignent de faits monétaires et économiques.

Une des difficultés, la plus irritante, à laquelle se heurte le numis-

---

une tombe à Barbuise, Aube, Rev. num. 1946, p. XI. Jean LAFABRIE, Trésor de deniers mérovingiens trouvé à Savonnières (Indre-et-Loire), Rev. num. 1963, p. 65-81. J. LAFABRIE, Monnaies d'argent mérovingiennes des VII<sup>e</sup>-VIII<sup>e</sup> siècles: les trésors de Saint-Pierre-les-Etieux (Cher), Plassac (Gironde), Nohanent (Puy-de-Dôme), Rev. num. 1969, p. 98-219. Le trésor de Saint-Jean-d'Heurs (Puy-de-Dôme) a été signalé mais aucun document n'a été retrouvé. Pour la bibliographie des trouvailles de deniers carolingiens du VIII<sup>e</sup> siècle cf. H.-H. VÖLCKERS, ci-dessous note 8.

Pour les trésors de sceattas en Frise et en Grande Bretagne cf. la bibliographie donnée par J. D. A. THOMPSON, Inventory of British Coins Hoards, Londres 1956 sous les nos 34, 43, 54, 59, 68, 187, 252, 269, 335, 336, 380. Il faut ajouter trois nouveaux trésors signalés dans le British Numismatic Journal, 1960, p. 47 et 49 et 1966 p. 1. Pour les principales études concernant les sceattas cf. la bibliographie donnée par J. LAFABRIE, Monnaies d'argent mérovingiennes . . . p. 138 n. 1 et 142 n. 1.

<sup>4</sup> Trésor réputé avoir été trouvé à Rouen, P. le GENTILHOMME dans Rev. num. 1937, p. 76 et J. LAFABRIE, Le trésor de Savonnières . . . p. 67 n. 3.

<sup>5</sup> Trésors de Sutton Hoo et de Barbuise; trésors carolingiens de Bel Air, Breuvery-sur-Coole et vraisemblablement de Chézy-l'Abbaye, du Jura et de Sarzana. La plupart des petits trésors de sceattas découverts en Grande Bretagne proviennent de tombes.

<sup>6</sup> Pour Domburg: M. G. A. DE MAN, Catalogus der numismatische verzameling van het zeeuwsch genootschap der Wetenschappen, Middelburg, 1907, p. 219-288. J. CUMONT, Sceattas anglo-saxons trouvés à Namur, Ann. soc. arch. Bruxelles, XXI, 1907, p. 493-494; et, Monnaies trouvées dans les gisements côtiers de La Panne, Ann. soc. arch. Bruxelles, XXI, 1907, p. 75-76. DESNOYER, Les fouilles de la Loire en 1894, Mém. soc. arch. et hist. de l'Orléanais, XXVII, p. 49-52. Des trouvailles dans la Tamise, à Londres sont signalées par C. H. V. SUTHERLAND, Anglo-Saxon Sceattas in England, Numismatic Chronicle 1942, p. 56. Des trouvailles multiples de deniers isolés sont répertoriées par Henri ROLLAND, Numismatique du haut moyen âge à Glanum, Rhodania, Congrès d'Arles-sur-Rhône 1936, n° 1750.



mate, l'historien de la monnaie, est cette dispersion des sources dans des collections la plupart inconnues, gardées jalousement dans des collections inaccessibles. Le Cabinet des Médailles de la Bibliothèque nationale où devraient être réunies des collections très importantes de ces monnaies du VIII<sup>e</sup> siècle qui ont été, pour la plupart, frappées en France, est d'une pauvreté désespérante. Si quelques échantillons de divers trésors figurent dans les collections, ils y sont entrés par le fait du hasard de pièces proposées sur le marché. Le si important trésor d'Imphy n'est représenté que par deux deniers dont un acquis récemment. Le trésor de Bais, publié par Maurice Prou, a été vendu en Allemagne et c'est récemment, aussi, que des pièces de ce trésor sont entrées au Cabinet des Médailles. Ces documents d'une extrême rareté et d'une importance historique considérable auraient dû être préservés de la dispersion comme l'ont été quelques trésors aux Pays Bas, ceux de Barte de Pöschendorf-Krinkberg en Allemagne et celui d'Ilanz en Suisse<sup>7</sup>.

Des publications, de qualités diverses font connaître ces trésors. Un effort particulièrement important a été fait en France pour reconstituer les trésors de deniers mérovingiens, en Angleterre pour faire connaître les trésors de sceattas, enfin la science doit être particulièrement reconnaissante à Hans Hermann Völckers d'avoir consacré de nombreuses années à la publication des trésors et trouvailles de monnaies isolées enfouis au VIII<sup>e</sup> siècle sous les trois premiers Carolingiens. Ce travail qui, pour cette période, remplace l'ouvrage classique d'Ernest Gariel est un chef d'œuvre d'ingéniosité et la meilleure source pour l'étude de la monnaie carolingienne du VIII<sup>e</sup> siècle<sup>8</sup>.

Les catalogues des monnaies de la Bibliothèque nationale, dus à

<sup>7</sup> Les collections publiques des Pays Bas conservent les trésors mérovingiens de monnaies d'or d'Escharen, Velsen, Wieuwerd, Dronrijp, Nietap, les trésors de sceattas de Franeker, Hallum, Terwispel; en Allemagne le trésor de sceattas de Barte est conservé au Cabinet des Médailles du Musée de Münster/Westf., le trésor carolingien de Pöschendorf-Krinkberg (Holstein) au Musée de Kiel; en Suisse le trésor carolingien d'Ilanz est conservé au Musée de Coire, celui de Bel Air au Musée de Lausanne.

<sup>8</sup> Hans Hermann VÖLCKERS, *Karolingische Münzfunde der Frühzeit (751-800)*, Göttingen, 1965. Il faut ajouter à ce recueil le trésor de Breuvery-Cooles (Marne): Emile SCHMIT, *Contribution à l'étude de la numismatique carolingienne. Découverte à Breuvery, canton d'Ecury-sur-Cooles*, Association française pour l'avancement des sciences, Comptes-rendus de la 44<sup>e</sup> session, Strasbourg 1920, Paris 1921, p. 596-603. Cette publication a été reprise par D. M. METCALF, *Pre-Reform Coins of Charlemagne from the Grave-find at Breuvery*, *The Numismatic Circular*, mai 1968, p. 150-154. — Depuis 1970 deux autres publications de trouvailles sont à signaler: Jean LAFAURIE, *Le trésor carolingien de Sarzana-Luni. Monnaies et médailles racontent l'Histoire de France*, Paris, Hôtel de la Monnaie, 1972, p. 23-38, pl.; H. ENNO VAN GELDER, *Muntvondst Wijk-bij-Duurstede. De Geuzenpenning*, 22<sup>e</sup> année, 2, avril 1972, p. 21 [trésor de 25 deniers de Pépin le Bref].



Maurice Prou pour les périodes mérovingiennes et carolingiennes, les grands recueils généraux de Belfort, pour les monnaies mérovingiennes, de Gariel pour les monnaies carolingiennes constituent des sources indispensables. L'ouvrage de Karl F. Morrison et H. Grunthal, qui ne saurait remplacer celui de Gariel, offre à la recherche les photographies et les poids de très nombreuses monnaies, nécessaires pour les vérifications des lectures des légendes et monogrammes ainsi que des variations pondérales<sup>9</sup>.

En définitive c'est une documentation variée, sans être très abondante, qui permet d'étudier la monnaie frappée en Gaule mérovingienne et carolingienne au cours du VIII<sup>e</sup> siècle.

Quelles sont les monnaies qui circulent en Europe Occidentale pendant les premières décennies du VIII<sup>e</sup> siècle?

En Gaule mérovingienne ce sont des deniers d'argent (Fig. I–III) émis par au moins une cinquantaine de cités, *vici*, établissements ecclésiastiques<sup>10</sup>. Dans le Nord de la Gaule ou en Frise ce sont aussi des deniers, (Fig. IV) mais de types différents de ceux du reste de la Gaule, que les numismates désignent sous le nom de *sceattas*, dont la caractéristique principale est l'absence de toute référence chrétienne<sup>11</sup>. En Espagne le monnayage d'or Visigot (Fig. V) cesse en 711 et depuis 98 H. [Hégire] (716/717) sont émis par les gouverneurs Umayyades, depuis Cordoue, des Dinars et leurs divisions, Demis et Tiers, qui perpétuent le système monétaire romain et byzantin, mais à un titre oscillant entre 18 et 20 carats. Des Dirhems, taillés aux environs de 124 à la livre romaine (2,60 g) sont émis parallèlement à ces Dinars ainsi que de rares monnaies de cuivre. Le monnayage d'or sera continué jusqu'en 106 H. (724/725) et, après une interruption, une dernière émission aura lieu en 127 H. (744/745) (Fig. VI). Mais ce qui domine la circulation monétaire est le Dirhem dont les émissions massives à Cordoue (Al – Andalus) seront lancées chaque année en quantités que les collections font apparaître comme très importantes. Le monnayage d'or ne sera repris que deux siècles

<sup>9</sup> Pour les monnaies mérovingiennes les grands recueils sont dus à A. DE BELFORT, Description générale des monnaies mérovingiennes, 5 vol. Paris 1892–1895; M. PROU, Catalogue des monnaies françaises de la bibliothèque nationale. Les monnaies mérovingiennes, Paris, 1892. Pour les monnaies carolingiennes: E. GARIEL, Les monnaies royales de France sous la race carolingienne, Strasbourg 1883, 1884, 2 vol.; M. PROU, Catalogue des monnaies françaises de la bibliothèque nationale. Les monnaies carolingiennes, Paris 1896; K. F. MORRISON et H. GRUNTHAL, Carolingian Coinage, American Num. Sty, Numismatic Notes and Monographs, 158, New York 1967 (Cf. les comptes rendus de J. LAFAURIE dans Rev. num. 1967 p. 291–295 et de P. GRIERSON dans Numismatic Chronicle 1969 p. 346–350.)

<sup>10</sup> Bibliographie ci-dessus n. 3. Fig. I, II, III.

<sup>11</sup> Bibliographie ci-dessus n. 3. Fig. IV.



plus tard, en 317 H. (929/930) par le calife Abd-Al-Rahman<sup>12</sup>. En Italie les Lombards frappent, dans le Nord des tremisses d'or, légers et à bas titre (Fig. VII), dans le duché de Bénévent des *solidi* et tremisses de système et types byzantins (Fig. VIII). A Ravenne, Rome, Syracuse, en Sardaigne les empereurs byzantins font frapper des *solidi* (Fig. IX), semisses et tremisses, des monnaies d'argent et de bronze, émissions interrompues à Ravenne en 751 par la prise de la ville par les Lombards, à Rome sous Hadrien Ier qui commence la frappe des deniers de système carolingien. A la fin du VIII<sup>e</sup> siècle seul l'atelier de Syracuse frappera pour les byzantins jusqu'à sa prise par les arabes en 878<sup>13</sup>. En Bretagne ce sont, comme dans le Nord de la Gaule, des sceattas, d'argent plus ou moins allié de cuivre, qui sont frappés dans le Sud-Est (Fig. X). La plupart diffèrent sensiblement de ceux frappés en Gaule ou en Frise par les signes chrétiens qui sont maintenus. En Northumbrie le monnayage des sceattas, mais en cuivre (Fig. XI, 1-3), sera continué jusqu'en 867 au moment de l'occupation du royaume par les Danois. Vers 765/775, les rois de Kent émettent des pennies qui remplacent les sceattas, nouveau monnayage qui prendra sa pleine extension quand le roi de Mercie, Offa, se sera emparé du royaume de Kent et de l'atelier de Canterbury<sup>14</sup>. (Fig. XI, 4-6)

Sauf en Italie, où la monnaie d'or à bas titre continue à être frappée, mais qui n'ignore pas la monnaie d'argent, en Espagne où les gouverneurs Umayyades frappent l'or jusqu'en 725, la circulation monétaire de l'Europe Occidentale est assurée par l'argent. L'éviction de la monnaie d'or s'est effectuée en Gaule mérovingienne à la fin du VII<sup>e</sup> siècle, vers 670 quand le pouvoir des Maires du Palais a supplanté celui des rois

<sup>12</sup> Cf. Georges C. MILES, *The Coinage of the Visigoths of Spain, Leovigild to Achila II*, *The Am. Num. Sty*, *Hispanic Num. Series*, II, New York, 1952; id., *The Coinage of the Umayyads of Spain*, *A. N. S.*, *Hispanic Num. Series* I, 2 vol. 1950; Jean DUPLESSY, *La circulation des monnaies arabes en Europe occidentale, VIII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles*, *Rev. num.* 1956, p. 101-164.

<sup>13</sup> ERNESTO BERNAREGGI, *Il sistema economico e la monetazione dei Longobardi nell'Italia superiore*, Milano, 1960, id., *La monetazione aurea di Carlomagno in Italia*, *Numismatica*, sep.-déc. 1962, p. 153-157, id., *Le monete dei Longobardi nell'Italia Padane e nella Tuscia*, *Riv. Ital. di num.*, 1963, p. 35-142. GIULIO SAMBON, *Repertorio generale delle monete coniate in Italia e da Italiani all'estero*, Paris 1912; id., *Recueil des monnaies médiévales du sud de l'Italie avant la domination des Normands*, Paris, 1919; Philip GRIERSON, *Monete bizantine in Italia, Monete e scambi nell'alto medioevo*, Spoleto 1961, p. 411-453; Cécile MORRISON, *Catalogue des monnaies byzantines de la Bibliothèque nationale*, Paris 1970 en particulier II, p. 466 ss, 478.

<sup>14</sup> C. H. V. SUTHERLAND, *Anglo-Saxon sceattas in England: their origin, chronology and distribution*, *Num. Chron.* 1942, p. 42-70. Philip GRIERSON, *La fonction sociale de la monnaie en Angleterre aux VII<sup>e</sup>-VIII<sup>e</sup> siècles, Moneta e Scambi nell'alto medioevo*, Spoleto 1961, p. 341-362. C. E. BLUNT, *The Coinage of Offa*, dans *Anglo-Saxon Coins, Studies presented to F. M. Stenton*, London 1961, p. 39-62.



mérovingiens (Fig. II, 1, 2). C'est la vie de cette monnaie d'argent, dans la Gaule qui est son berceau, qui sera sommairement examinée ici.

Il est nécessaire de distinguer trois monnaies principales. Le denier d'argent, qui continue le tiers de sou d'or, dont les lieux d'émissions identifiés sont situés dans un périmètre limité au Nord par Bayeux, Rouen, Soissons, Reims, Verdun, Metz, au Sud par Bordeaux, Uzerche, Neuvic d'Ussel, Banassac, Narbonne, à l'Ouest par Bayeux, Rennes, Brioux, Bordeaux, à l'Est par Metz, Chalon-sur-Saône, Lyon, Vienne, Arles, Marseille. La seconde monnaie, qui ne diffère que typologiquement du denier, est l'abondante série des sceattas anonymes dont les trésors sont concentrés dans le Nord de la Frise actuelle mais qui apparaissent par des trouvailles de monnaies isolées sur le Rhin moyen et inférieur, la Meuse, les plages de La Panne et de Domburg, dans le centre et le midi de la France et, en Bretagne, dans le Kent, le Sussex et l'Essex. La troisième monnaie, est celle émise par les trois premiers carolingiens. Elle porte leur nom ou leur monogramme, des noms de lieux d'émissions et son aspect physique diffère considérablement de celui des deniers mérovingiens et des sceattas.

Quel est l'apport de ces monnaies à la connaissance du VIII<sup>e</sup> siècle?

La recherche de la réponse à cette question ouvre de multiples problèmes. Le principal est celui de la relative importance des documents numismatiques qui sont parvenus à nos jours dans l'ensemble de ceux qui ont existé.

D'une part se placent sept trésors de deniers d'argent mérovingiens dont cinq sont situés au Sud de la Loire, un aux confins du royaume mérovingien et de l'Armorique, l'autre à proximité de la frontière Lombarde. Un huitième trésor, dont l'enfouissement doit être situé à l'extrême fin de la période mérovingienne a été découvert dans une tombe à Barbuise (Aube). Il est le seul trouvé dans le Nord de la Gaule<sup>15</sup>.

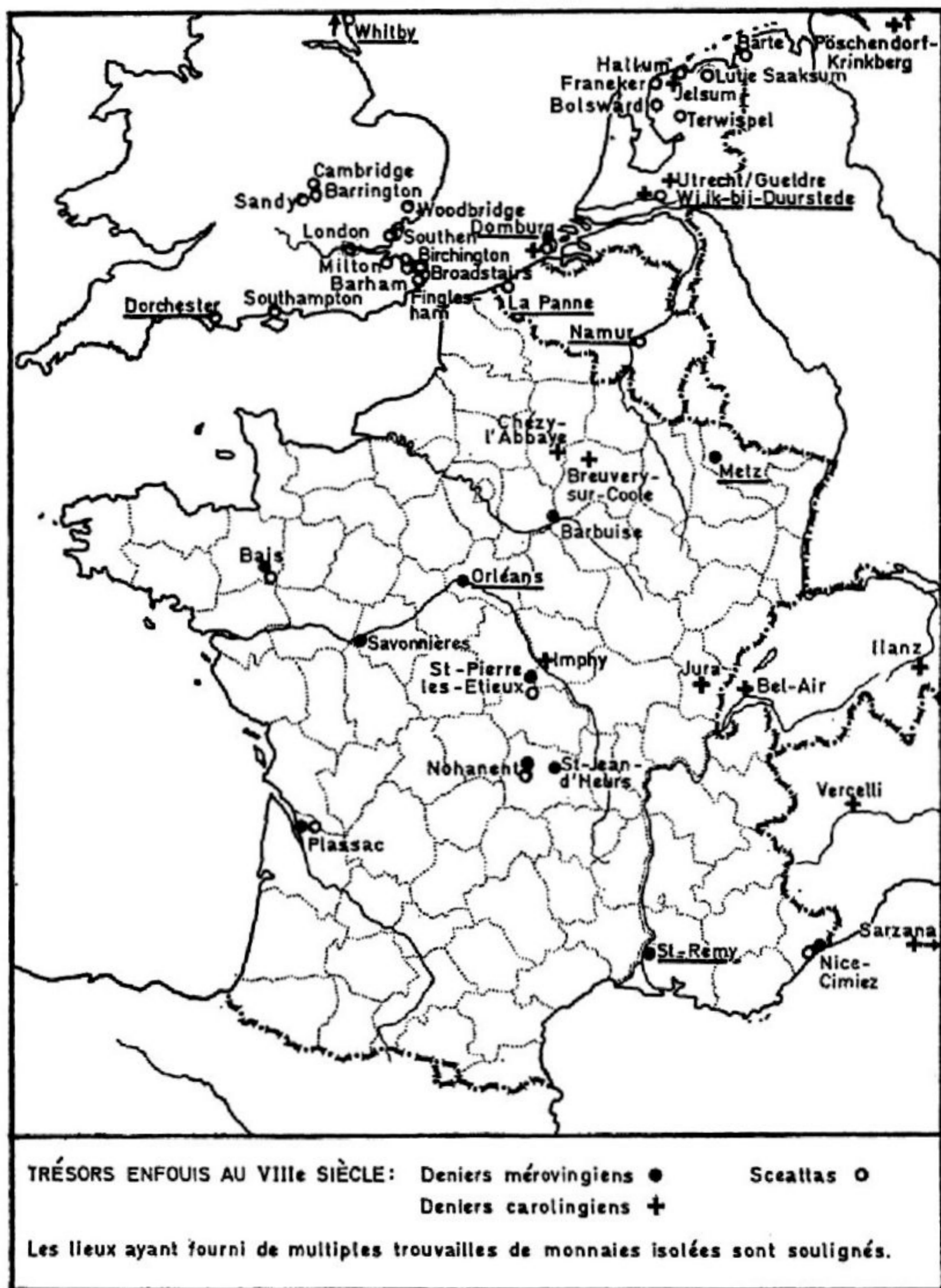
Six trésors de sceattas ont été découverts en Frise actuelle, dans le Nord de la province de Groningue et en Ost-Friesland à proximité de la province de Groningue<sup>16</sup>. Deux trésors de monnaies carolingiennes ont été trouvés dans la même région, l'un aux confins des provinces de

<sup>15</sup> Cf. n. 3.

<sup>16</sup> J. DIRKS, *Les Anglo-Saxons et leurs petits deniers dits sceattas*, Rev. Belge num. 1870, p. 81-128, 269-320, 387-409, 521-547 pour les trésors de Franeker, Hallum, Terwispel, Bolsward, les trouvailles de Duurstede et des inédits de Domburg. Le trésor de Lutje Saaksum est signalé par Philip V. HILL dans *Jaarboek voor Munt - en Penningkunde* XLII, 1955, p. 105, celui de Barte en Ost-Friesland par le même auteur dans *J. M. P.* XLI, 1954 p. 13. Pour les nombreuses trouvailles faites au cours des temps sur la plage de Domburg: M. G. A. DE MAN, *Catalogus der numismatische verzameling . . .*, Middelburg, 1907, p. 219-289.



Groningue et de Drenthe, l'autre, à Jelsum, en Frise<sup>17</sup>. Recemment (1972) a été découvert un important trésor de deniers de Pépin III et un autre de deniers de Charlemagne à Wijk-bij-Duurstede.



<sup>17</sup> H. H. VÖLCKERS, op. cit. p. 72, 73, 156-158.



Les autres trésors de monnaies carolingiennes du VIII<sup>e</sup> siècle sont dispersés entre la Loire, l'Aisne, le Jura, la Suisse et le Nord de l'Italie<sup>18</sup>.

L'examen de ces aires de dispersion des trésors monétaires mérovingiens et carolingiens montre trois zones d'enfouissements qui sont, en gros, l'Aquitaine pour les trésors mérovingiens, le Nord et l'Est de la Loire pour les trésors carolingiens, la Frise pour les sceattas et des deniers carolingiens.

Les trésors de deniers mérovingiens ne se laissent que difficilement dater et seuls quelques indices permettent de situer l'époque des enfouissements. Le trésor de Saint-Pierre-les-Étieux peut avoir été enfoui vers 731 lors de la campagne de Charles Martel dans le Berry. Le trésor de Plassac date peut-être de 732 quand Eudes, duc d'Aquitaine, est battu par les Arabes sur les bords de la Garonne ou de la Dordogne. Mais en 735 ce sont les troupes de Charles Martel qui sont dans la région et traversent la Garonne à son confluent avec la Dordogne. Il est difficile de choisir l'une ou l'autre date. Le trésor de Nice-Cimiez a vraisemblablement été caché peu après 741, celui de Savonnières vers 740/745. Le trésor de Bais ne livre que de vagues indices chronologiques. Par comparaison avec les autres trésors il est possible de proposer 735/740 pour l'époque de son enfouissement. Toutes ces dates sont approximatives, elles laissent seulement deviner que les monnaies d'argent mérovingiennes connues, les plus récentes, datent des deux décennies qui ont précédé le changement de dynastie<sup>19</sup>.

La datation des sceattas est encore plus difficile. Presque tous les types de ceux frappés sur le continent figurent dans les trésors de deniers mérovingiens, ce qui permet de penser que la plupart ont été frappés dès le début du VIII<sup>e</sup> siècle, mais l'évolution typologique de ces pièces mériterait une étude attentive, en particulier celle de leur diamètre qui, pour les pièces les plus récentes, celles par exemple du trésor de Franeker en Frise (Fig. IV, 4), tend à augmenter, peut-être pour s'aligner sur les premières monnaies carolingiennes. Il est probable que l'activité des ateliers, tant mérovingiens que ceux ayant frappé les sceattas, ne s'est pas interrompue brusquement au moment de l'avènement de Pépin le Bref. Le nouveau roi a dû conquérir une grande part de son royaume: l'Aquitaine ne sera soumise qu'après de multiples expéditions de 760 à 768. Bourges n'est prise qu'en 762, Toulouse en 767, Bordeaux en 768. Si la Septimanie est délivrée des Arabes en 752, ce n'est qu'en 759 que Narbonne fera sa soumission. En Frise la situation est confuse.

<sup>18</sup> H. H. VÖLCKERS, *op. cit.* Le trésor de Pöschendorf-Krinkberg appartient à un contexte historique différent cf. Brita MALMER, *Nordiska Mynt före år 1000*, *Acta archaeologica Lundensia*, in 8<sup>o</sup>, 4, Bonn-Lund 1966.

<sup>19</sup> J. LAFAURIE, *Monnaies d'argent mérovingiennes* . . . p. 148-154.



Si Willibrord est consacré évêque d'Utrecht le 21 novembre 695, il réside jusqu'à sa mort, en 739, à Echternach. Eoban placé sur le siège épiscopal en 741 est tué, en même temps que saint Boniface le 5 juin 755 à Dokkum. Ces indices montrent une hostilité active des Frisons à la pénétration chrétienne. Les sceattas sont-ils un reflet de cette opposition? Leurs thèmes iconographiques, romains et scandinaves, sans aucun signe chrétien, peuvent le faire penser. Tant que n'aura pas été résolu le problème que pose la recherche des ateliers de fabrication de ces monnaies leur apport historique restera en partie incompréhensible.

Les trésors de monnaies carolingiennes enfouis au VIII<sup>e</sup> siècle datent tous du règne de Charlemagne, il n'en est qu'un enfoui sous Pépin le Bref (Cf. n. 8). Sans qu'il soit possible actuellement, de fixer des dates précises pour chaque enfouissement, une limite chronologique peut être établie grâce au trésor d'Ilanz: 794 ou peu après cette date, peut-être 795. Le trésor dont l'enfouissement, sous Charlemagne, paraît être le plus ancien, celui d'Imphy, conservait des deniers au nom de Carloman (768–771) et des deniers de Charlemagne frappés en Italie après 781. Ce sont là les seuls trésors retrouvés contenant des deniers de Pépin le Bref, dont les émissions sont de 20 à 40 ans antérieures à l'enfouissement. Il n'est pas sans intérêt de constater aussi que, si les trésors de deniers mérovingiens les plus récents ont été enfouis vers 740/745 et les trésors carolingiens les plus anciens vers 780/785, une longue période de 40 ans au moins n'a fourni aucun de ces dépôts monétaires qui sont, pour le haut moyen âge, une des plus importantes sources de l'histoire économique.

Ce véritable »trou« dans la documentation numismatique du milieu du VIII<sup>e</sup> siècle n'est que partiellement comblé par des trouvailles, peu nombreuses, de monnaies isolées et par les monnaies conservées dans les collections. [Depuis la rédaction de cette étude a été trouvé, en 1972, le trésor de 25 deniers de Pépin III de Wijk-bij-Duurstede dont l'enfoncement paraît dater de la fin du règne. Deux deniers seulement sont frappés hors de l'atelier de Duurstede.]

Les derniers trésors de monnaies mérovingiennes montrent une circulation locale de la monnaie qui la confine autour de son centre d'émission – trésors de Nice-Cimiez, Savonnières, Barbuise – et tout nouveau trésor fera connaître des monnaies ignorées de la région ou il aura été enfoui. L'étude du passage de la monnaie mérovingienne à la monnaie carolingienne ne peut, en l'état actuel de la documentation réunie, qu'être partielle, sujette à révision. L'exploitation des documents retrouvés ne doit cependant pas être négligée.



*Les monnaies de Pépin le Bref (Fig. XII)*

Dans le récent ouvrage de Karl F. Morrison et Henry Grunthal sont répertoriés, sous 81 numéros – 83 avec les numéros bis – environ 150 deniers frappés sous Pépin le Bref. Une trentaine de ces pièces sont attribuées à 14 lieux d'émission déterminés, les autres restent pour la plupart énigmatiques, les lieux d'émissions étant inscrits en légendes sibyllines ou indiqués par des monogrammes difficilement explicables. Les derniers deniers mérovingiens présentent les mêmes difficultés d'attributions à des lieux déterminés.

Le premier problème que posent les monnaies de Pépin le Bref est celui de leur chronologie au cours de ce règne long de près des 17 années. Le Capitulaire de Vernon, du 11 juillet 755, pourrait éventuellement permettre de distinguer, par leurs poids, les deniers frappés de 751 à 755 de ceux postérieurs à cette date, mais l'état de conservation des pièces qui nous sont parvenues est souvent très déficient, les monnaies étant pour la plupart cristallisées, extrêmement fragiles et, par suite, souvent cassées ou ébréchées. Si le Capitulaire de Vernon donne une indication précieuse sur le poids des deniers qui seront frappés après sa diffusion dans les ateliers monétaires: 22 sous de deniers dans une livre d'argent fin, c'est à dire 264 deniers pesant 1, 22 g. en moyenne, il ne fait pas savoir quel était le poids des deniers qui étaient frappés antérieurement. Les statistiques montrent que ce nouveau poids est en légère augmentation sur celui des deniers attribuables au début du règne mais trop peu d'exemplaires peuvent être mis en oeuvre pour connaître l'ampleur exacte de cette réforme<sup>20</sup>.

Bien que la typologie des deniers de Pépin le Bref soit en grande partie dépendante du lieu où ils ont été frappés la face qui porte le nom ou les monogrammes royaux permet cependant de constater une chronologie de ces types.

Une suite de deniers porte le nom du nouveau roi sous une forme développée: DOM PIP<sup>21</sup>, DN PIP<sup>22</sup>, PIP REX<sup>23</sup>, PIPINVS<sup>24</sup>. Sur des deniers du Nord de la Gaule frappés dans un ou des ateliers difficilement identi-

<sup>20</sup> J. LAFAURIE, Numismatique: des carolingiens aux capétiens, C. C. M. XIII, 2, avril-juin 1970, p. 117-137.

<sup>21</sup> GARIEL 17 = MORRISON-GRUNTHAL 53; VÖLCKERS, op. cit. I, 8.

<sup>22</sup> MORRISON-GRUNTHAL 3, 4, 5, = VÖLCKERS II, ”; XIII, 1; XIV, 1.

<sup>23</sup> GARIEL 44 = MORRISON-GRUNTHAL 41 (Fig. XII, 2) et GARIEL 68, 69 = MORRISON-GRUNTHAL 19, 20 (Fig. XII, 1). Un denier portant le même type de titulature que GARIEL 44: H. ROLLAND, Monnaies françaises. Etude d'après le cabinet numismatique de M. Georges Motte de Roubaix, Mâcon 1932, n° 112 est un faux moderne.

<sup>24</sup> GARIEL 83 = MORRISON-GRUNTHAL 28.



fiables, se trouve la titulature Π PIP accompagnée d'une croix et d'une hache, associée à des revers portant les lettres monogrammatiques RP ou R̄F<sup>25</sup> parfois unies à des symboles qui restent énigmatiques<sup>26</sup>. Ce sont ces deux groupes de lettres qui remplacent la titulature royale développée sur des séries plus vastes de deniers aux revers desquels sont inscrits les lieux d'émission. Comment les interpréter? Un denier trouvé aux environs de Josselin (Morbihan, ar. Pontivy, ch. l. c.) en 1852, attribuable à Nantes (Fig. XII, 2), fournit vraisemblablement la solution de ce problème. La titulature royale est inscrite sous la forme: PP avec un I dans chaque courbe des P, un X est placé entre les deux hastes verticales, le second P formant le monogramme PE. Développées et remises en ordre ces lettres permettent de lire facilement PIP REX<sup>27</sup>. Simplifié cet ensemble de monogrammes sera couramment employé sous les formes R̄P, parfois R̄'P, le I le plus souvent remplacé par un, deux ou trois globules permettant la lecture PIP RX. Une autre série de deniers porte à la place de RP les lettres R̄F qui, ainsi que les précédentes peuvent être expliquées grâce à la lettre I placée sur des deniers de Chartres (Fig. XII, 8) et de Sainte-Croix d'Orléans permettant de les développer: PI (*pinus*) R(e)XF(*rancorum*). Cette marque nouvelle, R̄F sera utilisée sur des deniers frappés dans le Nord de la Gaule (Fig. XII, 12) et maintenue sous Carloman et Charlemagne, par des ateliers indéterminés, mais cette fois avec la valeur *Rex Francorum* complétant la titulature royale débutant sur l'autre face.

Les deux marques R̄P, R̄F, apparaissent sur des deniers frappés ou émis à Mayence, Chartres, Tours, Sainte-Croix d'Orléans, Clermont. Ces deux formes successives de la marque royale ne sont donc pas des phénomènes locaux mais paraissent avoir été imposées à l'ensemble du royaume. Un denier frappé à Chartres, conservé au Cabinet des médailles de Berlin<sup>28</sup>, permet de penser que la série R P a précédé la série R̄F: la photographie laisse apercevoir sous le F de R̄F une ligne courbe qui est peut être celle d'un P gravé antérieurement sur le coin qui a été ensuite surchargé par un F. Cette transformation du coin permet de penser que la modification de la marque royale est le fait d'un acte autoritaire applicable par tous les ateliers du royaume. Il serait

<sup>25</sup> GARIEL 7-16, 81 = MORRISON-GRUNTHAL 25-27, 39.

<sup>26</sup> Globule entouré d'un cercle perlé (GARIEL 10), cercle barré d'un signe en forme de T (GARIEL 15), lettre *n* ou petit crochet (GARIEL 16). Un denier à ce type de titulature porte au revers un personnage portant une croix et une crosse (évêque?) entouré d'une légende . . . IDR+I (?) (GARIEL 81).

<sup>27</sup> A. BIGOT, Notice sur quelques monnaies bretonnes inédites, Rev. num. 1855, p. 39 et Essai sur les monnaies du royaume et duché de Bretagne, Paris 1857, p. 21, 48.

<sup>28</sup> MORRISON-GRUNTHAL pl. I, 17. M. J.-B. GIARD, conservateur au Cabinet des Médailles, a bien voulu vérifier pour moi cette pièce au cours d'une mission à Berlin.



tendant de proposer la date du Capitulaire de Vernon, 755, qui réglemente la frappe des deniers, pour cette transformation typologique des monnaies, mais le nombre de ceux qui portent les lettres R̄F est bien inférieur à celui des deniers avec R P, indice vraisemblable que la mise en application de cette transformation a dû intervenir plus tard, vers la fin du règne de Pépin et non à son début, à une date qui ne peut être précisée. Il est possible, mais ce n'est là qu'une hypothèse, que ce soit la série des deniers avec R P qui ait inauguré la transformation typologique qui dut suivre la réglementation de 755.

L'incohérence apparente de la typologie des premiers deniers carolingiens paraît s'ordonner autour de thèmes plus vastes qui paraissent avoir été utilisés successivement, vraisemblablement pour lutter contre le faux monnayage. Plusieurs textes de la première moitié du IX<sup>e</sup> siècle en fournissent la preuve. Il est possible de penser que la transformation de la marque royale R P en R̄F soit une de ces mesures destinées à purger la circulation monétaire des pièces provenant d'officines autres que celles utilisées ou autorisées par le souverain<sup>29</sup>.

Le même système d'utilisation de thèmes typologiques successifs a été vraisemblablement appliqué par Charlemagne pour les monnaies émises avant la grande réforme pondérale et typologique qu'il est peut-être possible de dater du 11 novembre 793<sup>30</sup>. Le monnayage attribuable à Charlemagne se divise en deux grandes séries, la plus ancienne portant au droit la titulature royale inscrite sous des formes diverses (Fig. XIII, 2-4). Vraisemblablement en 781, en même temps que la frappe du denier du royaume est instaurée dans le Nord de l'Italie dans la plupart des ateliers qui ont continué au nom de Charlemagne la fabrication des tremisses d'or à bas titre des princes Lombards déchus (Fig. VII), la marque royale est uniformisée: CARO/LVS ou CAR/LVS type qui orne de son épigraphie harmonieuse la plupart des deniers connus frappés avant 794 (Fig. XIII, 5-9 et XIV, 1-4). Les premiers deniers dont la frappe peut être située entre 768 et 781 ont-ils été résorbés lors de cette réforme? N'ont-ils été frappés, au cours de cette période, qu'en très petite quantité? La première proposition est certainement la plus probable. Le trésor découvert à Imphy, qui paraît être le plus ancien des trésors enfouis au VIII<sup>e</sup> siècle sous Charlemagne, contenait quatre de ces deniers »primitifs« avec vingt exemplaires du modèle nouveau. Le trésor d'Ilanz, plus récent, n'en conservait qu'un seul contre trente quatre du type classique. Les trésors de Sarzana, Vercelli, du Jura, de Breuvery-sur-Coole, de Chézy-l'Abbaye, d'Utrecht/Gueldre, de Jelsum, enfin

<sup>29</sup> Textes cités dans J. LAFURIE, Numismatique: des carolingiens aux capétiens p. 129.

<sup>30</sup> *ibid.* p. 125.



de Pöschendorf-Krinkberg n'ont conservé que des deniers les plus récents.

Certains types locaux ou régionaux – les rares monnaies du frère de Charlemagne, Carloman, incitent à quelque prudence – peuvent s'imbriquer dans cette chronologie un peu systématique. Des trésors à venir, quelque texte encore ignoré ou mal interprété, pourront peut-être, un jour, apporter la solution définitive de ces irritants problèmes que le matériel réuni actuellement ne permet que d'entrevoir.

### *Les lieux d'émissions*

L'attribution des deniers de Pépin aux lieux de leurs émissions se heurte à deux difficultés qui posent des problèmes souvent insolubles. La première est la lecture correcte des légendes ou des monogrammes, la seconde est l'interprétation de ces lectures.

Un exemple simple est fourni par le denier décrit par Gariel sous le N° 18 = Morrison-Grunthal 80. La légende du revers peut être lue: + VE-SON (Bazançon) ou SVE(S)ON (Soissons), le S utilise deux fois comme dans un monogramme. Le denier Gariel 75 = Morrison-Grunthal 57 porte l'inscription IIIQ+DUU. Elle est expliquée grâce à un denier provenant de Domburg, Völckers pl. N, II, 4 qui porte la légende non déformée: +UIR-DUII *Vir dun*. Le denier Gariel 42 = Morrison - Grunthal 61, trouvé à Lyon porte la légende MEQS. Le monogramme Q doit être lu L D et la légende restituée MELD(I)S ainsi que l'a suggéré H. H. Völckers, VIII, 1.

Les deniers, Gariel 59, 60 = Morrison-Grunthal 37, 36 au monogramme de Pépin, Gariel 8 = Morrison-Grunthal 89 au nom de Carloman, Gariel 116 = Morrison-Grunthal 295 posent un problème d'attribution. Ils portent tous au revers, inscrite autour d'une croix, la légende: SCI CRVCIS, parfois abrégée ou simplifiée. L'attribution de ces deniers à Sainte Croix de Poitiers a été unanime. Il est pourtant nécessaire de la réviser. Poitiers n'a jamais, semble-t-il, été dans le domaine de Carloman. Deux deniers de Carloman, provenant du trésor d'Imphy, portent au revers, inscrite autour de la représentation d'un personnage nimbé, la légende SCI ANIANI (Gariel 7 = Morrison-Grunthal 88 = Völckers, I, 33, 34) (Fig. XIII, 1). Leur attribution à Saint Aignan d'Orléans ne fait pas de doute. Le droit qui porte le nom du roi est stylistiquement, très semblable à celui de Sainte Croix. L'attribution au même lieu s'impose. A Orléans ont été frappés des deniers pour l'abbaye Saint Aignan et pour la cathédrale Sainte Croix. Un cas semblable est



fourni par des deniers de Tours au nom de Charlemagne, frappés pour l'abbaye Saint Martin et la cathédrale Saint Maurice comme cela s'était produit à la fin de la période mérovingienne<sup>31</sup>. En 781 des monnaies sont aussi frappées, au nom de Louis, roi d'Aquitaine, pour Saint Sulpice et Saint Etienne de Bourges<sup>32</sup>. Les raisons de ces frappes de monnaies pour des établissements ecclésiastiques différents, dans de mêmes lieux, nous échappent, d'autant plus que ces émissions sont rares et que maints autres monastères, abbayes, évêchés, plus importants économiquement n'ont pas fourni de monnaies. Il est vrai que l'extrême rareté des monnaies des premiers carolingiens peut faire penser que de nombreux lieux d'émissions ne nous sont pas encore connus. Le règne, très court, de Carloman n'a fourni des monnaies que pour Orléans (Sainte Croix et Saint Aignan), Clermont, Lyon et Arles plus un atelier indéterminé portant au revers les lettres R̄ F (Rex Francorum) dont un exemplaire a été trouvé à Epfach<sup>33</sup>.

Une série de deniers porte un monogramme, composé des lettres ANDE, qui a été développé *Amedeus* (*monetarius*), *Andematum* (Langres), *Andecavis* (Angers)<sup>34</sup>. Ce monogramme est associé à des droits portant les titulatures R P, R̄ P, CARLO, CAROLVS. L'attribution à Carloman de deniers à la titulature CARLO en monogramme a fait rejeter parmi les lieux d'émission indéterminés, par Maurice Prou, les deniers au monogramme ANDE (Fig. XIII, 4). L'attribution à Sainte-Croix de Poitiers d'un denier à la titulature CAR/LOM est aussi improbable<sup>35</sup>. Angers et Poitiers n'ont pas appartenu à Carloman. Un exemplaire trouvé à Bonn<sup>36</sup> d'un denier de Pépin au monogramme ANDE pourrait faire penser à une attribution possible à Andernach dont le nom la forme *Andernacum* se trouve dans un diplôme daté de 745<sup>37</sup>. Un exemplaire à la titulature CARLO, trouvé au Grand Saint-Bernard<sup>38</sup> incitait aussi à cette attribution en un lieu situé dans le domaine de Carloman, dans l'Est de la Gaule. Mais au moment de me rendre à notre colloque de Trèves, M. Charles Lelong me signalait la trouvaille faite le 16 septembre 1970 dans ses fouilles de Saint-Martin de Tours, d'un denier de Pépin au monogramme

<sup>31</sup> J. LAFAURIE, Trésor de deniers mérovingiens trouvé à Savonnières (Indre-et-Loire), Rev. num. 1963, p. 77, n. 22.

<sup>32</sup> H. H. VÖLCKERS, op. cit. p. 175, XXV, 82 et J. LAFAURIE, La monnaie bordelaise du haut moyen âge, dans C. HIGOUNET, Bordeaux pendant le haut moyen âge, Bordeaux 1963 p. 301.

<sup>33</sup> H. H. VÖLCKERS p. 153, XVIII, 1.

<sup>34</sup> GARIEL, Pépin 1 = MORRISON-GRUNTHAL 42; GARIEL, Carloman 2 = MORRISON-GRUNTHAL 83; GARIEL, Charlemagne 6 = MORRISON-GRUNTHAL 228.

<sup>35</sup> GARIEL 8 = MORRISON-GRUNTHAL 89.

<sup>36</sup> H. H. VÖLCKERS p. 150, IV, 1.

<sup>37</sup> PARDESSUS, Dipl. II, p. 339, 586 *apud Andernacum in Palatio*.

<sup>38</sup> Not. Scavi, 1892, p. 77, n° 122.



ANDE<sup>39</sup> (Fig. XII, 4). L'attribution de ce denier à Angers n'était-elle pas possible? Un tremissis mérovingien frappé aux environs du milieu du VII<sup>e</sup> siècle, frappé à Angers, porte un monogramme assez proche de celui qui se trouve sur les deniers carolingiens<sup>40</sup>, il y a dans ce fait non point une certitude mais une présomption troublante. Ne faut-il pas inverser le problème? Les deniers aux noms de Pépin et de Charlemagne portent les mentions royales sous les formes  $\overline{RP}$ ,  $\overline{R}P$ , CARO/LVS qui n'offrent aucune incertitude. La forme monogrammatique CARLO OU CAROLO est-elle celle du nom de Charlemagne ou celle de Carloman? La seule distinction certaine entre les noms abrégés des deux rois, *Carlus* et *Carlomanus*, est la présence de la lettre M. Il a été retrouvé quelques rares deniers qui portent le monogramme CARLM ou le nom abrégé CAR/LOM dont l'attribution à Carloman est certaine<sup>41</sup>. Les deniers du groupe CARLO OU CAROL attribués à Carloman doivent être restitués à Charlemagne. Il n'y a aucune raison majeure de refuser à Angers les deniers au monogramme ANDE, attribution proposée par E. Gariel. Il est aussi nécessaire de restituer à Charlemagne les deniers semblables au droit qui portent au revers le nom d'un personnage LEUTBRA<sup>42</sup>.

Une série de deniers de Pépin pose des problèmes d'attribution beaucoup plus difficiles. Il s'agit de plusieurs deniers trouvés la plupart à Domburg et à Wijk-bij-Duurstede qui portent au droit la légende  $\Pi$  PIPi inscrite entre une croix et une hache<sup>43</sup>. Au revers les lettres  $\overline{R}F$  qui paraissent compléter cette fois la titulature royale. Les lieux de trouvailles permettent de penser que le ou les ateliers qui ont frappé ces deniers étaient situés dans le Nord de la Gaule, d'autant plus que de nombreux deniers au nom de Charlemagne, ornés aussi d'une hache, portent le nom de l'atelier de Durstede, d'autres, beaucoup moins nombreux, les noms de Condé (sur-Escaut?), Bonn et vraisemblablement Bavinghem (Belgique, Fl. Or.)<sup>44</sup>. Les deniers au nom de Pépin proviennent-ils de l'atelier de Durstede? L'importance des émissions de cet atelier sous Charlemagne pourrait le faire supposer mais aucune preuve de l'exactitude de

<sup>39</sup> Lettres des 16, 21 et 23 septembre 1970. C. LELONG, Monnaies carolingiennes trouvées en Touraine en 1970. *Revue archéologique du Centre*, 39-40, 1971, p. 319-325.

<sup>40</sup> A. DE BELFORT, op. cit. n° 158 = M. PROU n° 526.

<sup>41</sup> Monogramme CARLM: GARIEL 1 = MORRISON-GRUNTHAL 82; GARIEL 3 = MORRISON-GRUNTHAL 84; GARIEL 4 = MORRISON-GRUNTHAL 86; GARIEL 6 = MORRISON-GRUNTHAL 87. Nom abrégé CAR/LOM: GARIEL 7 = MORRISON-GRUNTHAL 88; GARIEL 8 = MORRISON-GRUNTHAL 89.

<sup>42</sup> GARIEL 5 = MORRISON-GRUNTHAL 85.

<sup>43</sup> H. H. VÖLCKERS, p. 129-131, II, 5-23; 138, III, 9-10.

<sup>44</sup> Durstede: GARIEL 44-51 = MORRISON-GRUNTHAL 99; Condé, GARIEL 39 = MORRISON-GRUNTHAL 113; Bonn, GARIEL 23 = MORRISON-GRUNTHAL 107; Bavinghem? GARIEL 19 = MORRISON-GRUNTHAL 241.



cette attribution, sauf quelques trouvailles lors des fouilles de l'antique Duurstede, ne peut être fournie<sup>45</sup>.

Quelques deniers de Pépin et de Charlemagne ont, inscrits aux revers, des noms de personnages que Adrien de Longpérier, dans sa publication du trésor d'Imphy, a pensé être des monétaires comme la multitude de ceux qui ont signé les monnaies d'or et d'argent mérovingiennes. Adrien Blanchet a donné une liste de ces noms d'hommes inscrits sur les deniers carolingiens: *Auttramno, Gaddo, Had* . . . sont inscrits sur des deniers de Pépin, *Milo, Leutbra, Fiu(f)ar(ius), Gervasi, Maurinus, Odalricus, Rodlan(dus), Walacario* sur des deniers de Charlemagne<sup>46</sup>. Il faut ajouter les noms de deux personnages qui ont signé des deniers de type carolingien bien qu'ils ne portent aucune mention royale: *Labi(enus)* à Reims<sup>47</sup> et *Milo* à Narbonne<sup>48</sup>. Un autre denier, qui par son aspect paraît devoir être classé à l'extrême fin de la période mérovingienne, ou au cours des premières années de la dynastie carolingienne, porte le nom *VVFARIVS* inscrit autour d'un grand A qui a été identifié par A. de Longpérier comme celui de Waïfre (*Waifarius*), duc d'Aquitaine<sup>49</sup>. (Fig. XV, 1)

Contrairement à A. de Longpérier, Jacques Stiennon, dans une étude récente<sup>50</sup>, voit dans les noms d'hommes qui ont signé des deniers carolingiens royaux ceux de hauts personnages et parmi eux ceux de Roland (Fig. XV, 5), préfet de la marche de Bretagne, Odalricus, vraisemblablement le beau-frère de Charlemagne (Fig. XV, 6), Walacarius qui est peut-être l'archevêque de Sens qui fut chargé de nombreuses missions

<sup>45</sup> A. N. ZADOKS-JITTA, *Vroeg-Karolingische munten van Dorestad*, J. M. P. 36, 1949, p. 96-98. H. ENNO VAN GELDER, *De Karolingische muntslag te Duurstede*, J. M. P. 48, 1961, p. 20. Le trésor trouvé en 1972 au cours des fouilles de Wijk-bij-Duurstede a fourni 22 deniers à la titulaire  $\square$  PIPi inscrite entre un croix et une hache, dont 11 au revers RP et 11 au revers RF. Je remercie mon ami le Dr H. Enno van Gelder de m'avoir communiqué les photographies des monnaies de ce trésor.

<sup>46</sup> Adrien BLANCHET, *Manuel de numismatique française*, I, Paris 1912, p. 136.

<sup>47</sup> Un exemplaire connu trouvé en 1864 près de la porte de Mars à Reims: L. MAXE-WERLY, *Etat actuel de la numismatique rémoise*. *Rev. Belge num.* 1889, p. 67. GARIEL 56 = MORRISON-GRUNTHAL 15.

<sup>48</sup> G. AMARDEL, *Le comte Milon*, *Bull. comm. arch. Narbonne*, VII, 1902, p. 1-30 et *Numismatique de Narbonne au VIII<sup>e</sup> s.*, *Rev. num.* 1901, p. 350-356. Un denier, GARIEL 43 = MORRISON-GRUNTHAL 62 (Fig. XV, 2) d'aspect mérovingien porte le nom de MILO et une légende monogrammatique qui a été interprétée soit comme le nom de Pépin, soit comme l'abréviation de *Trencianum* (Trausse, Aude). Aucune de ces hypothèses ne paraît pouvoir être retenue, seule l'identité du Milon qui a signé les deniers de type mérovingien et de type carolingien, par les particularités épigraphiques, semble être assurée.

<sup>49</sup> Adrien DE LONGPÉRIER, *Deniers de Waïfre duc d'Aquitaine*, *Rev. num.* 1858, p. 331-337.

<sup>50</sup> Jaques STIENNON, *Le denier de Charlemagne au nom de Roland*, *C. C. M.*, III, 1, 1960, p. 87-95.



politiques. Le comte Milon a signé des deniers de Narbonne après la prise de la ville aux Arabes en 759 (Fig. XV, 3). Le type de revers de ses deniers sera associé au nom de Charlemagne. La démonstration de Jacques Stiennon ne peut qu'emporter la conviction et peut-être, quelque jour, pourront être identifiés les personnages qui restent encore énigmatiques, en particulier *Auttramnus* qui a signé de nombreux deniers aux noms de Pépin puis de Charlemagne qu'ont fait connaître les trésors d'Imphy, d'Ilanz et quelques trouvailles d'exemplaires isolés.

Déjà, sur les deniers mérovingiens, des noms d'évêques, de patrices avaient remplacé les mentions de lieux ou de monétaires (Fig. I et II), il est même curieux de constater que quelques deniers seulement nous soient parvenus portant les noms des maires du Palais Ebroïn et Charles Martel<sup>51</sup>. (Fig. I, 2, 3, 8, 9) Peut-être faut-il en chercher la raison dans l'état extrêmement lacunaire de la documentation numismatique qui est parvenue jusqu'à nous. Il ne faut pas oublier que les deniers des patrices de Provence et ceux attribuables à Charles Martel ne sont connus que grâce au trésor de Nice-Cimiez. Les monnaies de Pépin le Bref frappées dans le centre de la Gaule ont été surtout fournies à la science par le seul trésor d'Imphy et l'importance des monnaies d'or frappées par Charlemagne en Lombardie ne peut être décelée que grâce au seul trésor d'Ilanz.

### Métrologie

La métrologie des monnaies de Pépin a été étudiée récemment et aucun document n'est venu apporter un nouveau témoignage aux trop rares deniers qui ont pu être mis en oeuvre<sup>52</sup>. Les poids des monnaies fournies par Morrison-Grunthal et ceux du récent trésor de Wijk-bij-Duurstede permettent cependant de dresser un tableau des poids connus en distinguant les monnaies portant la titulature royale sous la forme R P et les variantes plus complètes, de celles portant la titulature sous la forme R̄ F qui est la plus récente.

Le nombre des monnaies est trop faible et les poids trop étalés sur la bande pondérale pour qu'il soit possible de tirer des conclusions rigoureuses d'un tel tableau qui montre cependant une fait intéressant: la plus grande homogénéité pondérale des deniers les plus récents par rapport aux plus anciens. Une autre constatation, qui peut avoir quelque valeur, est le fait que les deniers dont le poids s'approche le plus du poids légal, que fait connaître le Capitulaire de Vernon, se trou-

<sup>51</sup> J. LAFAURIE, Monnaies d'argent mérovingiennes... p. 118, 215-216.

<sup>52</sup> J. LAFAURIE, Les routes commerciales... p. 259 et Numismatique: des carolingiens aux capétiens, p. 126-127.



	RP et variantes	R <sub>F</sub>	Totaux
0.61/0.65 et poids moindres	3	1	4
0.66/0.70	2	1	3
0.71/0.75	2		2
0.76/0.80			
0.81/0.85	4		4
0.86/0.90	5	1	6
0.91/0.95	6	2	8
0.96/1.00	7	5	12
1.01/1.05	4	2	6
1.06/1.10	10	7	17
1.11/1.15	11	7	18
1.16/1.20	15	3	18
1.21/1.25	10	2	12
1.26/1.30	12	3	15
1.31/1.35	12	7	19
1.36/1.40	3		3
1.41/1.45	3		3
1.46/1.50	2		2
1.60	1		1
1.61	1		1
Totaux	113	41	154

vent au centre de la bande des poids les mieux représentés. Déjà Adrien de Longpérier, dans son étude du trésor d'Imphy avait tenté une étude métrologique des deniers de Pépin et constaté que le poids moyen de 35 deniers portant la titulature RP, 1, 258g. était plus élevé que celui des deniers à la titulature R<sub>F</sub> dont le poids moyen de 10 exemplaires ne s'élevait qu' à 1, 22g. Ce poids moyen des deniers RP est le poids légal fourni par le Capitulaire de Vernon, il est le poids moyen des deniers taillés dans une livre d'argent et non le poids individuel de chaque denier. Les calculs de Longpérier confirment le tableau des poids. Ce dernier montre sans doute quelques déficiences dans les fabrications à la fin du règne de Pépin, peut-être signalisées par le changement du type de la titulature, déficiences qui seront résorbées sous le règne de Charlemagne quand seront entreprises les deux réformes monétaires qui ont porté sa monnaie à une telle perfection qu'elle durera plus d'un siècle<sup>53</sup>.

La tentative de Pépin, en 755, de rétablir une monnaie uniforme après l'anarchie monétaire de la fin de la période mérovingienne, ne put être menée à bonne fin que par Charlemagne, mais ce que Pépin parvint à imposer est l'inscription de son nom sur la monnaie; depuis plus de cinquante ans les noms des rois avaient disparu sur le numéraire et depuis plus de cent ans il n'y étaient inscrits qu'exceptionnellement. C'est

<sup>53</sup> J. LAFAURIE, Numismatique: des carolingiens aux capétiens, p. 126-129.



là, semble-t-il un témoignage sans équivoque de l'unanimité de ses partisans sinon de sa puissance. Les trésors monétaires manquent pour la période au cours de laquelle Pépin parvint à imposer sa monnaie et résorber celle des tenants des privilèges monétaires acquis des derniers mérovingiens et des maires du palais. Comment a été supprimée la monnaie Frisonne? Il est probable que l'atelier de Duurstede a absorbé tout ce numéraire païen pour le transformer en bonnes monnaies royales, mais quand? A-t-il été précédé d'un autre atelier moins exposé aux réactions individualistes des Frisons? Enfin il est nécessaire de poser la question essentielle que suggère l'examen des monnaies: qui en était le ou les bénéficiaires? Par le Capitulaire de Vernon, Pépin paraît réglementer la frappe des monnaies mais, aux revers des deniers, sont inscrits de nombreux noms d'établissements ecclésiastiques, abbayes, cathédrales. Le bénéfice fourni par la frappe des monnaies était-il pour le roi ou ces établissements? Était-il partagé? C'est tout le problème de la monnaie source de revenus qui est posé par ces premières monnaies royales. Les monnaies émises après la réforme de 794 portent pour la plupart des noms de cités, la monnaie paraît être redevenue royale, c'est à dire que le revenu que sa fabrication produit est versé au roi. L'Edit de Pîtres, en 864, montre bien ce caractère régalien de la monnaie. En était-il de même, un siècle plus tôt? Les concessions monétaires, qui paraissent avoir été distribuées dès le début de son règne par Pépin, ne sont-elles pas des récompenses, sources de profits, octroyées par le nouveau roi à ceux qui l'ont porté à la tête du royaume et soutenu contre ses nombreux opposants, continuant ainsi les errements des mérovingiens? Pépin a cependant créé la monnaie royale, son règne a été pour une grande part consacré à la conquête et à la pacification de son royaume, à la légitimation aussi de son pouvoir et sans doute a-t-il préparé ainsi les grandes réformes de Charlemagne parmi lesquelles celle de la monnaie a donné naissance, en la légitimant, à l'économie monétaire médiévale qui se maintiendra tant bien que mal pendant près de cinq siècles.

### *Illustrations (planches III–VIII)*

*Fig. 1. Deniers mérovingiens portant des noms de rois, maires du palais, patrices.*

- 1 Denier de Childéric II frappé à Tours entre 673 et 675, trouvé à Onzain (Loir-et-Cher). Bib. nat. nouvelle acquisition, 1,36 g.
- 2 Denier d'Ébroïn, maire du palais († 684). Bib. nat. 798, 1, 27 g.
- 3 Denier d'Ébroïn. Trésor de Bais n° 99, 1, 22 g.  
Le type de droit de ce denier est semblable à celui d'un tremissis au nom d'Avitus II évêque de Clermont, cf. fig. II, 1.
- 4 Denier du patrice *Nemfidius*, vers 700, frappé à Marseille. Bib. nat. nouvelle acq., 1,05 g.



- 5 Denier du même personnage, mais à un autre type, Trésor de Nice-Cimiez, type 42/43. Bib. nat. 1,05 g.
- 6 Denier du patrice *Nemfidius*, Trésor de Nice-Cimiez, type 67. Bib. nat. 1,09 g.
- 7 Denier du patrice *Antenor* frappé à Arles. Trésor de Nice-Cimiez, type 109. Bib. nat. 1,14 g.
- 8 Denier attribué à Charles Martel (*KAROLUS Provinciae/PATRICIUS*) par G. de Manteyer. Trésor de Nice-Cimiez. Bib. nat. 2810,1,11 g.
- 9 Autre exemplaire du denier précédent. Bib. nat. 2811,1,45 g.

*Fig. II. Monnaies ecclésiastiques datables.*

- 1 Tremissis d'or pâle au nom d'*Avitus* II évêque de Clermont (674–689). Bib. nat. 1716, 1,14 g.
- 2 Denier d'argent de Clermont au nom du monétaire *Sesoaldus* dont le nom figure sur le tremissis d'Avitus ci-dessus. Trésor de Saint-Pierre-les-Étieux n° 53. (Moulage de l'ancienne coll. A. de Barthélémy).
- 3 Denier de Clermont au nom de l'évêque *Nordebertus* (post 701). Trésor de Nohant, Bib. nat. nouvelle acq., 1,24 g.
- 4 Denier de Clermont de l'évêque *Bobo*, non mentionné dans les listes épiscopales. Trésor de Nice-Cimiez, type 149. Bib. nat. 1760, 1,31 g.
- 5 Denier de Clermont de l'évêque *Proculus*. Trésor de Nice-Cimiez, type 151. Bib. nat. 1756, 1,25 g.
- 6 Denier attribuable à *Ageradus* évêque de Chartres (... 696 ...?) Bib. nat. 570, 1,37 g.
- 7 Denier attribuable à *Landebertus* évêque de Sens (vers 680–683 ...). Trésor de Bais n° 66. 1,18 g.
- 8 Denier de *Landebertus* évêque de Lyon (vers 678–vers 684). Bib. nat. 97, 0,90 g.
- 9 Denier attribuable à Hainon, (*Haino*), abbé de Saint-Denis (696–706). Bib. nat. 839, 1,12 g.
- 10 Denier attribuable à *Leodebertus* évêque d'Orléans (vers 700). Bib. nat. 647, 1,21 g.
- 11 Denier de Vienne au nom de l'évêque *Austrobertus* (726?–730...) Trésor de Nice-Cimiez type 122. Bib. nat. 1316, 1,09 g.

*Fig. III. Deniers frappés dans le Nord de la Gaule mérovingienne.*

- 1 Denier anonyme. Bib. nat. 2787, 1,60 g.
- 2 Denier anonyme provenant du trésor de Nice-Cimiez, type 116. Bib. nat. 2881, 1,16 g. Des deniers semblables ont été trouvés à Namur et à Franeker.
- 3 Denier anonyme provenant du trésor de Plassac n° 169. Bib. nat. 2878, 1,29 g. D'autres deniers semblables ont été trouvés à Franeker.
- 4 Denier anonyme provenant du trésor de Nice-Cimiez, type 314. Bib. nat. 2876, 0,97 g. Des deniers semblables ont été trouvés à Wijk-bij-Duurstede, Namur, Hallum, Franeker. Les deniers figurés ci-dessus sous les n° 1–4 constituent une série montrant les étapes successives de la déformation du prototype n° 1.
- 5 Denier anonyme provenant du trésor de Nice-Cimiez, type 313. Bib. nat. 2874, 1,21 g. Un denier semblable a été trouvé près de Maastricht.
- 6 Denier anonyme dit «aux cercles imbriqués» provenant du trésor d'Hallum. Plusieurs deniers semblables ont été trouvés à Franeker, Wijk-bij-Duurstede et Domburg.

*Fig. IV. Deniers d'argent, dits sceattas, frappés en Frise au VIIIe siècle.*

- 1 Sceat à la tête déformée, revers imitant l'autel portant les mentions de voeux, type utilisé au IVe siècle. Type dit B. M. C. 4. Bib. nat. 26, 0,825 g.
  - 2 Sceat de même type mais le nez n'est plus figuré sous la chevelure. Type dit B. M. C. 5. Bib. nat. 20, 1,12 g.
  - 3 Sceat au type de l'oiseau, déformation des droits précédents. Type dit B. M. C. 6. Bib. nat. 13, 1,30 g.
- Ces trois types de sceattas sont les plus couramment trouvés en France. Ils constituent presque exclusivement les trésors trouvés en Frise.



- 4 Sceat du type n° 2 ci-dessus mais plus stylisé, la chevelure a complètement disparu. Type dit B. M. C. 5. Bib. nat. 19, 0,87 g.  
Ce genre de déformation utilisée parfois sur les flans très larges, qui les apparente aux premiers deniers carolingiens, constitue la majorité des monnaies du trésor de Franeker.
- 5 Sceat du type »Wotan/Dragon«, B. M. C. 31. Bib. nat. 5, 1,12 g.  
Le trésor de Terwispel est uniquement composé de sceattas de ce type.

*Fig. V. Monnaies d'or frappées par les derniers rois visigots.*

- 1 Tremissis d'Egica et de Wittiza (698-702) frappé à Gérone. Bib. nat. 77, 1,585 g.
- 2 Tremissis d'Egica et de Wittiza frappé à Narbonne. Bib. nat. 75, 1,47 g.
- 3 Tremissis de Wittiza (702-710) frappé à Tolède. Bib. nat. 78, 1,47 g.
- 4 Tremissis au nom d'Achila II (710-714) frappé à Narbonne. Musée de Narbonne, 1,44 g. Trouvé à Castel Rossello.

*Fig. VI. Monnaies frappées par les califes Umayyades en Espagne.*

- 1 Dinar (or) frappé par Yezîd Ben' Abd-el-Malek en 102 H = 720 J. C. à El Andalous (Cordoue). Bib. nat. 426, 4,26 g.
- 2 Dirhem (argent) frappé par Heschâm Ben' Abd-el-Malek en 106 H = 724 J. C. à El Andalous. Bib. nat. 471, 2,88 g.

*Fig. VII. Monnaies en or frappées en Italie.*

- 1 Tremissis de Cunipert (680-700). Bib. nat.
- 2 Tremissis de Luitprand (712-744). Trésor d'Ilanz 1. Musée de Coire. 1,119 g.
- 3 Tremissis de Didier (756-774) frappé à Pavie. Trésor d'Ilanz, 13. Musée de Coire. 1,091 g.
- 4 Tremissis de Charlemagne (774-781) frappé à Milan. Trésor d'Ilanz 42b. Musée de Coire. 0,974 g.
- 5 Tremissis de Charlemagne frappé à Bergame. Trésor d'Ilanz, 57. Musée de Coire. 0,944 g.
- 6 Tremissis de Charlemagne frappé à Coire? Trésor d'Ilanz, 54. Musée de Coire. 1,030 g.  
(Des tremisses de Didier et de Charlemagne analysés par G. NUSSBERGER à la demande de F. JECKLIN ont fourni des titres de 33 à 40% d'or.)

*Fig. VIII. Tremissis frappé dans le duché de Bénévent aux noms de Grimoald et de Charlemagne. Exemple trouvé à Tourouzelle (Aude). Musée de Narbonne. 1,30 g.*

*Fig. IX. Monnaies d'empereurs byzantins.*

- 1 Solidus de Justinien II (1er règne 685-695). Constantinople. Bib. nat.
- 2 Solidus de Justinien II frappé en Italie. Bib. nat.
- 3 Solidus de Filipicus Bardanes (711-713). Constantinople. Ex. coll. Montagu 1173.
- 4 Tremissis de Léon III et Constantin V (720-741). Syracuse. Bib. nat.
- 5 Solidus d'Artavasde et Nicephore (742-743). Constantinople. Ex. coll. Montagu 1190.
- 6 Solidus d'Irène (797-802); Constantinople. Bib. nat.

*Fig. X. Monnaies en argent frappées en Grande Bretagne.*

- 1 Sceat au nom de  $\text{M}\text{H}\text{F}$  (EPA). Bib. nat. 16. (Revers au type de l'autel votif du IVe s.)
- 2 Sceat au type de l'enseigne militaire provenant du trésor de Nice-Cimiez. Bib. nat. 1,27 g.
- 3 Sceat de type Constantinien. Trésor de Nice-Cimiez, type 319, Bib. nat.
- 4 Sceat au type de »Wotan/Louve«. Trésor de Nice-Cimiez, type 328. Bib. nat. 1,37 g.
- 5 Sceat au type de l'animal fantastique. Bib. nat. 1,265 g.
- 6 Sceat au type de l'animal fantastique, un seul personnage au droit. Trésor de Nice-Cimiez, type 325. Bib. nat. 0,69 g.



*Fig. XI. Monnaies de la deuxième moitié du VIII<sup>e</sup> siècle frappées en Grande Bretagne.*

- 1 Sceat d'argent d'Eadberhtus, roi de Northumbrie (737-758). Vente Grantley, II, 759.
- 2 Sceat d'Alchred, roi de Northumbrie (765-774). Vente Grantley II, 765.
- 3 Sceat de cuivre d'Eanred, roi de Northumbrie (808-841). Bib. nat. 33, 0,89 g.
- 4 Penny d'Eagberth, roi de Kent (775-784). Trésor d'Ilanz n° 114. Musée de Coire. 1,232 g.
- 5 Penny d'Offa, roi de Mercie (757-796) signé par le monétaire DUD. Bib. nat. 63. 1,22 g.
- 6 Penny d'Offa du monétaire *Ethelwald*. Bib. nat. 64. 1,20 g.

*Fig. XII. Deniers de Pépin le Bref.*

- 1 Denier à la titulature PIPi REX frappé pour Saint Martin de Tours. Bib. nat. 439, 0,85 g.
- 2 Denier à la titulature PIPi REX attribuable à Nantes. Coll privée. Trouvé à Josselin (Morbihan).
- 3 Denier à la marque  $\overline{R'P}$  frappé à Lyon Musée de Lyon. 1,22 g.
- 4 Denier à la marque  $\overline{R'P}$  petit module attribuable à Angers. 0,92 g. Trouvé par C. LELONG au cours des fouilles de Saint-Martin de Tours en septembre 1970.
- 5 Denier à la marque  $\overline{RP}$ , grand module, frappé pour Saint-Pierre (de Trèves ?). Bib. nat. 928, 1,31 g. Provenant du trésor d'Imphy?
- 6 Denier à la marque  $\overline{RP}$ , attribuable à Paris. Bib. nat. 315, 1,27 g. La croix ancrée du revers est issue du monnayage mérovingien de Paris.
- 7 Denier à la marque  $\overline{R'P}$  frappé à Chartres. Bib. nat. 923, 1,10 g.
- 8 Denier à la marque  $\overline{R'P}$  attribuable, par analogie typologique avec la pièce précédente, à Chartres. Vente Monnaies et Médailles Bâle, XVII, 1957, n° 666, 1,18 g.
- 9 Denier à la marque  $\overline{R'F}$  d'atelier indéterminé du Nord de la Gaule (Cf. fig. III, 6) Ex coll. H. Meyer n° 60, provenant du trésor d'Imphy.
- 10 Denier imitant le pièce précédente. Oeuvre d'un faux monnayeur? Bib. nat. 86. 1,27 g. (Le F couché a été lu T et a fait, à tort, attribuer ce denier à Triecto, Maastricht. Exemple provenant du trésor d'Imphy.
- 11 Denier à la marque  $\overline{R'F}$  frappé à Verdun. Bib. nat. 142. 1,07 g.
- 12 Denier à la titulature  $\overline{\Pi PIPi}$  accompagnant une hache, au revers,  $\overline{R'F}$  qui doit être développé *Rex Francorum*, frappé dans le Nord de la Gaule (Frise?) Bib. nat. 980. 1,25 g.

*Fig. XIII. Deniers de Carloman et de Charlemagne.*

- 1 Denier de Carloman frappé pour Saint-Aignan d'Orléans provenant du trésor d'Imphy. Bib. nat. nelle acq.
- 2 Denier de Charlemagne frappé pour Saint-Firmin d'Amiens. Bib. nat. 230. 1,18 g.
- 3 Denier de Charlemagne frappé à Strasbourg. Bib. nat. 42. 1,22 g.
- 4 Denier de Charlemagne attribuable à Angers (Cf. fig. XII, 4). Ex. coll. H. Meyer n° 71.
- 5 Denier de Charlemagne portant la titulature CARO/LVS, plus récente, frappé pour Saint-Firmin d'Amiens (Cf. ci-dessus n° 2). Bib. nat. 229. 1,10 g.
- 6 Denier de Charlemagne frappé à Chartres (inédit). Bib. nat. nelle acq.
- 7 Denier de Charlemagne frappé à Reims (REM/CIVIT). Bib. nat. 201. 0,84 g.
- 8 Denier de Charlemagne, trouvé à Chézy-l'Abbaye, frappé à Reims REIXCNT pour REM CIVIT). Bib. nat. 292. 1,08 g.  
Imitation maladroite de la pièce précédente ou œuvre de faux monnayeur?
- 9 Denier de Charlemagne frappé pour Saint-Martin de Tours. Trésor d'Ilanz n° 107. 1,276 g. Musée de Coire.

*Fig. XIV. Monnaies de Charlemagne frappées en Italie.*

- 1 Denier attribuable à Crémone. Bib. nat. 893. 0,75 g.
- 2 Denier attribuable à Verone. Bib. nat. 894. 0,93 g.



- 3 Denier frappé à Milan. Trésor d'Ilanz n° 93. 1,264 g. Musée de Coire.
- 4 Denier frappé à Plaisance. Trésor d'Ilanz n° 94. 1,349 g. Musée de Coire.
- 5 Denier (frappé à Rome?) après la réforme de 793/794 à la titulature + CARLVS REX FR + ET LANG AC PAT ROM. Au droit le monogramme de Charlemagne, au revers un monogramme que Margaret THOMPSON, *Am. Num. Sty, Museum Notes XII*, 1966, p. 125-127 interprète comme étant aussi celui de Charlemagne mais en lettres grecques. Bib. nat. 896. 1,46 g.

*Fig. XV. Monnaies portant des noms de personnages.*

- 1 Denier attribuable à Waïfre, duc d'Aquitaine, avec le nom du monétaire *Flaulefes* ou *Flalefes* (?) Bib. nat. Carol. n° 1. 1,15 g. Un exemplaire à la légende du droit plus lisible a été trouvé à Autun.
- 2 Denier de la fin de l'époque mérovingienne frappé dans un atelier indéterminé (D ? TRE) au nom de *Milo(n)*. Bib. nat. nelle acq.
- 3 Denier de Narbonne au nom de *Milo(n)*. L'épigraphie permet de penser qu'il s'agit du même personnage que celui qui a signé la pièce n° 2. Bib. nat. carol n° 834. 1,15 g.
- 4 Denier de Charlemagne au nom de *Fiuifar(ius)*. Bib. nat. n° 6. 1,03 g.
- 5 Denier de Charlemagne au nom de *Rodlan*. Ancienne coll. H. Meyer n° 94.
- 6 Denier de Charlemagne au nom d'*Odalricus*. Ancienne coll. H. Meyer n° 91.